

Groupe « Culture - Justice »

Réuni en visioconférence – Lundi 22 juin 2020

11 Participants :

Emmanuelle Giraud (FD 14)
Lamyae Zrinjou et Emmanuelle Mugnier (FD 28)
Gwendoline Lazo Flores et Lena Le Du (FD 29)
Txomin Olazabal (FD 33)
Yannick Vincent (FD 58)
Hélène Seraud (FD 71)
Alexis Fradet (UR Normandie)
Emmanuelle Morice (UR Pays de la Loire)
Elise Gosselin, chargée de mission nationale déléguée
Jean-Noël Matray, Centre confédéral

Ce compte-rendu ne propose pas un état exhaustif des échanges, mais une synthèse permettant une vue d'ensemble de la situation de ce champ d'activités.

Poursuite des activités pendant la période de crise

Certaines bibliothèques, malgré l'interdiction, n'ont pas du tout fermé pendant le confinement, en respectant des règles strictes et de tout petits groupes.

D'autres activités ont rapidement été mises en œuvre :

- Réalisation d'un journal hebdomadaire, imprimé par le SPIP et distribué (FD 28)
- Réalisation d'une gazette / utilisation du canal vidéo interne / Drive Framaligue mis à disposition (Normandie)

Reprise des activités

De nombreux participants relèvent une grande frilosité des établissements pénitentiaires, notamment en raison du manque de précision de la note de service sur les précautions à prendre. Les activités reprennent donc généralement très progressivement : certaines en ce moment-même, d'autres début juillet...

Cette reprise est enfin différente d'un lieu à l'autre, en raison des interprétations très différentes des protocoles selon les territoires.

Nos camarades des Pays de la Loire ont donc « simplifié » le protocole pour l'adapter à la prison sous forme de tableau récapitulatif. Ce travail a été très apprécié par les administrations concernées qui l'ont beaucoup utilisé.

Par ailleurs, c'est parfois la Ligue qui a dû fournir des masques à l'administration qui disait ne pas en avoir pour les détenus.

Enfin, l'utilisation du gel pose également problème, en raison de son inflammabilité, malgré son caractère irremplaçable.

La reprise a donc lieu souvent avec des actions « de substitution » en attendant mieux (Bibliothèque ambulante et Drive comme dans les Pays de Loire), ou sous des formes aménagées (Redémarrage de la bibliothèque mais sans accès aux détenus pour l'instant, comme dans **LENA LE DU**).

Celle reprise nécessite parfois, comme en Normandie, un travail de diagnostic avec les coordinateurs, notamment sur le protocole, afin de s'adapter aux situations très disparates et à la frilosité des établissements.

Enfin, comme pour la FD 33, l'accent sera mis sur la nécessité des détenus à parler, ce qui pourrait amener les intervenants à ne pas fixer de thématique pour faciliter cette expression.

Relations partenariales

Il est à noter que le report possible de nombre d'actions risque de poser 2 problèmes : celui de « l'embouteillage » à l'automne, et donc celui des crédits à dépenser avant la fin de l'année civile. On peut en effet redouter que des Spip puissent « rogner » sur des services non faits pour redéployer les fonds sur d'autres actions. Cela pourrait s'avérer très inquiétant pour certaines fédérations, comme la FD 33 où le poste du coordinateur est financé à 1/3 par cette mission.

Toutefois, la plupart du temps les Drac et Régions ont montré une grande souplesse sur les financements, mais souvent sans traduction écrite et précisée dans le temps.

Cette situation nous conforte dans notre décision de solliciter un rendez-vous auprès de la Direction de l'Administration Pénitentiaire, compte-tenu du « poids » de ce secteur dans notre mouvement : 45 fédérations impliquées, 1 million d'euros de budget.

Il faudra également contacter un interlocuteur à la PJJ, puisque nous intervenons beaucoup dans ce cadre, y compris avec des actions sportives.